

# Résultats des élections communautaires 2020

Le 15 mars 2020, les Pierrelaysiens étaient invités à élire leurs représentants intercommunaux lors des élections communautaires pour une durée de 6 ans. Les prochaines élections auront lieu en mars 2026.

Pour la première fois le 23 mars 2014, les citoyens élaient à l'aide d'un même bulletin de vote leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent les communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres. Jusqu'à présent, ils étaient désignés par les conseils municipaux.

Compte tenu de sa taille, la ville de Pierrelaye est représenté par 3 conseillers communautaires au sein des 87 membres du Conseil Communautaire de l'Agglomération du Val Parisis, représentant le regroupement des 10 communes. Les sièges de conseillers communautaires sont répartis entre les listes à la proportionnelle des suffrages exprimés et dans l'ordre de présentation des candidats.

Les représentants de la commune auprès de l'agglomération du Val Parisis sont Michel Vallade, Marie-Françoise Jolly de la liste Ensemble Continuons Pierrelaye, et Eric Bosc de la liste Un avenir pour Pierrelaye.

Liens utiles

[Les résultats des élections municipales 2020](#)